



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
TERRITOIRES ET DE LA MER

Caen, le 05 JAN. 2018

## Consultation du public relative à la convention de transfert de gestion d'une partie du domaine public maritime de la plage de Ouistreham à la commune

-----

### SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Conformément à l'article L.120-1 du code de l'environnement, la consultation du public sur le projet de convention de transfert de gestion d'une partie du domaine public maritime de la plage de Ouistreham à la commune, s'est déroulée du 06 novembre au 06 décembre 2017 inclus, par voie électronique sur le portail internet des services de l'État dans le Calvados : [ddtm-gl@calvados.gouv.fr](mailto:ddtm-gl@calvados.gouv.fr)

Aucune observation n'a été déposée, ni sur le portail internet, ni par voie postale, pendant la période de consultation.

Pour le Préfet et par délégation

Le Directeur Départemental

  
Laurent MARY